



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

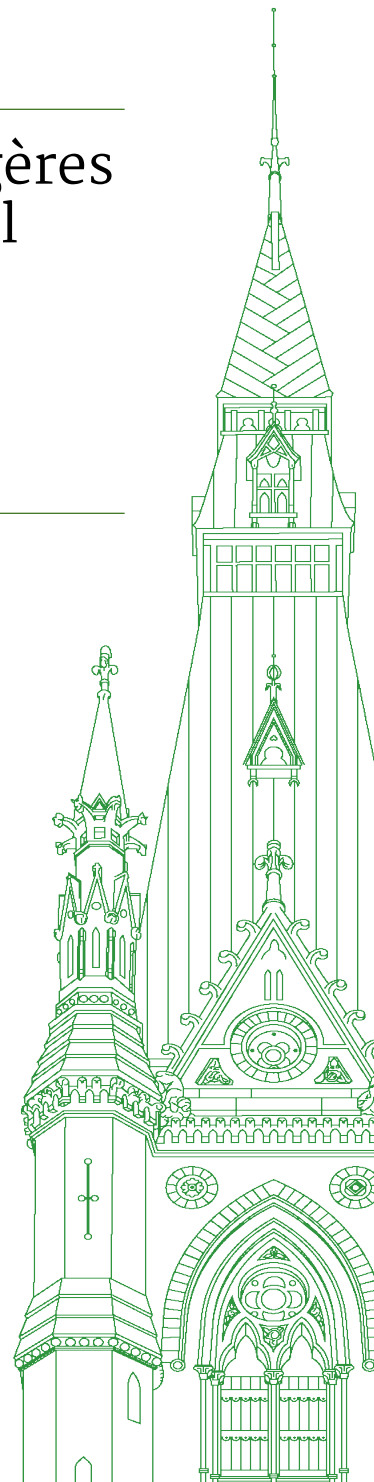
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 022

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 12 février 2026

Président : Ahmed Hussen



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 12 février 2026

• (1555)

[Traduction]

Le président (L'hon. Ahmed Hussen (York-Sud—Weston—Etobicoke, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 22^e réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 23 septembre 2025, le Comité poursuit son étude de la Stratégie dans l'Arctique canadien.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément au Règlement.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins pour la réunion d'aujourd'hui. Nous accueillons René Ouellette, directeur général, et Paul Lynd, directeur adjoint, du Service canadien du renseignement de sécurité.

Un maximum de cinq minutes sera accordé pour la déclaration liminaire. Nous allons ensuite passer aux séries de questions de mes collègues.

J'invite maintenant M. Lynd à faire une déclaration liminaire.

Bienvenue.

Paul Lynd (directeur adjoint, Service canadien du renseignement de sécurité): Monsieur le président, distingués membres du Comité, merci de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Paul Lynd et je suis le directeur adjoint responsable de la collecte de renseignements au Service canadien du renseignement de sécurité, ou SCRS pour faire court. Je suis responsable de la gestion et de la surveillance de l'ensemble des activités de collecte et des capacités opérationnelles régionales, au pays comme à l'étranger. Je suis accompagné aujourd'hui de René Ouellette, directeur général de l'engagement.

Le SCRS enquête sur les menaces à la sécurité du Canada dans le but de protéger la prospérité du pays ainsi que la sécurité du pays et des Canadiens. Notre travail dans l'Arctique repose sur la collaboration entre des partenaires fédéraux, autochtones et territoriaux. L'importance économique et stratégique de la région ne cesse d'augmenter, tout comme la diversité et le rythme des menaces à la sécurité nationale du Canada. La protection de la souveraineté et de la sécurité de l'Arctique canadien est plus essentielle que jamais pour la prospérité et les intérêts nationaux du pays, ainsi que pour la sécurité nord-américaine, continentale et maritime.

Les menaces contemporaines qui pèsent sur l'Arctique émanent non seulement d'une militarisation croissante et des effets des chan-

gements climatiques, mais aussi, de plus en plus, des activités d'espionnage et d'ingérence étrangère, y compris à l'aide de cybermoyens. Le SCRS cherche à renforcer la résilience du Canada face aux différentes menaces dans la région. Notre mandat par rapport à l'Arctique consiste, sans y être limité, à mener des activités d'enquête dans l'Arctique et dans le Nord lorsqu'on soupçonne qu'il y a des menaces à la sécurité du Canada, à prendre des mesures pour atténuer ou réduire ces menaces dans la mesure du possible, à donner des conseils au gouvernement et aux partenaires dans la région à propos de ces menaces, et à dialoguer avec les gouvernements et les organismes autochtones, le secteur privé et le public, pour ne nommer que ceux-là.

Les contacts et les relations noués au fil du temps avec des collectivités de l'Arctique et différents ordres de gouvernement se traduisent par la communication proactive au SCRS de renseignements précieux sur les menaces. Les points de vue et l'expérience uniques que les partenaires de l'Arctique et du Nord procurent au SCRS nous permettent de mieux comprendre les menaces qui pèsent sur la région et sa population.

À mesure que les intérêts commerciaux et internationaux dans l'Arctique augmentent, le nombre de menaces à la sécurité et à la souveraineté du Canada dans la région et la diversité de celles-ci augmentent également. Le SCRS multiplie ses efforts pour enquêter sur ces menaces et y consacre plus d'attention. La souveraineté de l'Arctique canadien ne date pas d'hier et est bien établie. Elle s'applique notamment aux eaux de l'archipel arctique du Canada et aux différentes voies navigables que l'on appelle souvent le passage du Nord-Ouest, qui fait partie des eaux intérieures du Canada en vertu d'un titre historique. Partout au Canada, les gouvernements, les Autochtones et les collectivités locales exercent la souveraineté durable du Canada par rapport à ses terres, à ses glaces et à ses eaux arctiques, et ce, tous les jours.

Le SCRS mise sur de solides relations de confiance avec des partenaires clés tant à l'intérieur de l'appareil gouvernemental qu'à l'extérieur, ainsi qu'avec des États arctiques aux vues similaires, ce qui permet d'échanger des renseignements et de coordonner des efforts relativement à l'Arctique. Il s'agit notamment de fournir des renseignements pertinents pour éclairer la prise de décisions, et pour bâtir et maintenir la résilience en ce qui concerne ces menaces dans la région. Nous échangeons de l'information sur les menaces avec des gouvernements territoriaux et autochtones de même qu'avec des organismes partenaires partout dans l'Arctique canadien et le Nord. Nous allons continuer de travailler étroitement avec des organismes et des gouvernements des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour appuyer la prise de décisions relativement à l'exploitation des ressources sur les terres des peuples autochtones. Par exemple, nous avons organisé de nombreuses séances d'information sur les minéraux critiques, la sécurité économique et les activités d'acteurs étrangers hostiles pour donner aux partenaires des moyens d'agir à l'aide de renseignements de sécurité nationale qui pourront être pris en considération dans le cadre des processus décisionnels.

Notre collaboration avec les partenaires autochtones est conforme à l'engagement du SCRS inscrit dans le plan d'action pour la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. L'objectif consiste à communiquer des renseignements aux partenaires autochtones ainsi qu'à soutenir une prise de décisions et une autodétermination éclairées.

À mesure que le SCRS s'acquitte de son mandat dans un environnement complexe, dynamique et difficile, il demeure déterminé à le faire en se conformant au Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord ainsi qu'à la politique étrangère pour l'Arctique du gouvernement. Dans le cadre de ces efforts, le SCRS maintient pour l'Arctique et le Nord un cadre interne évolutif qui vise à assurer une approche stratégique et coordonnée de sa présence dans la région, en insistant sur notre engagement à collaborer avec des partenaires gouvernementaux et autochtones, surtout ceux qui s'installent là-bas.

Bien que le SCRS n'ait pas participé à l'étude sur l'Arctique que le comité des affaires étrangères a menée en 2019, nous sommes heureux de contribuer à la nouvelle étude et nous sommes très reconnaissants d'avoir été invités à comparaître aujourd'hui.

Merci.

• (1600)

Le président: Merci beaucoup pour vos observations, monsieur Lynd.

Nous allons passer aux questions, en commençant par mon collègue, le député Ziad Aboultaif.

Vous avez six minutes.

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci.

Merci de participer à la réunion du Comité, monsieur Lynd, monsieur Ouellette.

Le rapport de 2024 du ministère de la Défense nationale, intitulé *Évaluation des opérations dans l'Arctique*, a conclu qu'il n'y a pas de menace militaire visant la souveraineté territoriale du Canada. Nous savons toutefois que des acteurs étatiques, principalement la Russie et la Chine, essaient de se tailler une place dans l'Arctique.

On sait que la Chine se sert de navires de recherche pour mener des activités scientifiques et se livrer à de l'espionnage. De quelle façon le SCRS s'y prend-il pour surveiller et évaluer ces activités et pour y donner suite?

Paul Lynd: Face aux menaces à la sécurité du Canada, plus particulièrement en ce qui a trait à l'Arctique, le SCRS met l'accent sur l'espionnage, le sabotage et les activités influencées par l'étranger qui sont d'une nature clandestine ou trompeuse. Pour ce qui est des navires de recherche, la menace que vous avez mentionnée comporte de multiples facettes, et nous utilisons donc un certain nombre de méthodes et d'approches pour recueillir l'information.

Depuis peu, dans l'Arctique, nous nous concentrons surtout sur les efforts visant à essayer de renforcer la résilience et la coopération avec les partenaires autochtones, les gouvernements territoriaux et les collectivités locales afin de créer des liens pour qu'ils possèdent les mêmes renseignements que nous relativement aux menaces et, ce qui est encore plus important, pour qu'ils puissent mieux voir ces menaces et pour qu'ils soient davantage en mesure de nous informer lorsqu'ils voient quelque chose.

Ziad Aboultaif: Comment les opérations de la Russie, en particulier dans l'Arctique circumpolaire, ont-elles évolué au cours des dernières années, surtout depuis l'invasion de l'Ukraine?

Paul Lynd: Du point de vue du SCRS, les activités de la Russie demeurent préoccupantes. Elle s'intéresse énormément à l'Arctique et y accorde beaucoup d'attention. Cependant, ses activités sont actuellement moins préoccupantes que celles, disons, de la Chine et d'autres acteurs étatiques hostiles.

Cela ne signifie pas pour autant qu'elles ne sont pas préoccupantes. Comme vous l'avez dit, depuis l'invasion de l'Ukraine, on a imposé un certain nombre de sanctions à la Russie, ce qui a limité la mesure dans laquelle elle peut mener efficacement ses activités de collecte de renseignements.

• (1605)

Ziad Aboultaif: Est-ce à cause d'une ancienne façon de voir notre position en tant que pays dans l'Arctique et nos intérêts par rapport à ceux de la Russie, puisque, comme nous le savons, la Chine ne possède aucune partie de la région? Les différences dans la situation avec la Russie par rapport à la Chine s'expliquent-elles par une ancienne façon de voir ou par un accord précédent sur l'Arctique, disons, entre le Canada et la Russie?

Paul Lynd: Je ne suis pas certain de parfaitement bien comprendre la question, mais je répondrais que la préoccupation concernant la Russie se rapporte davantage à une menace axée sur des activités militaires en matière de collecte de renseignements pour appuyer des efforts militaires contrairement à ce qu'il en est pour d'autres acteurs étatiques hostiles, où la préoccupation est davantage liée à la sécurité économique.

Ziad Aboultaif: La souveraineté des eaux arctiques du Canada revêt une importance capitale. Qu'a-t-on essayé de faire au moyen de navires affiliés à la Chine, à la Russie et à d'autres pays pour entrer illégalement dans les eaux canadiennes, et comment avons-nous réagi?

Paul Lynd: D'autres ministères, comme la Défense nationale, seraient peut-être mieux placés pour répondre.

Au SCRS, nous nous concentrons sur les activités d'espionnage, de sabotage et d'ingérence étrangère dans le contexte de l'Arctique. Le suivi des navires en fait partie, mais ce ne serait pas le principal objectif ou élément du point de vue du SCRS.

Ziad Aboultaif: Je suis d'accord en partie avec votre réponse, mais en même temps, comment évaluez-vous vos activités lorsque les opérations et les circonstances changent? Par exemple, étant donné l'évolution de la situation ces dernières années, nous observons et nous sentons que la menace qui plane sur l'Arctique provenant de la Russie et de la Chine est plus grande que jamais.

Comment le SCRS réagit-il à cette menace? Avez-vous la préparation nécessaire pour vous occuper de ces régions et détenez-vous les informations dont nous avons besoin pour bien comprendre la situation?

Paul Lynd: Je dirais que l'immensité du territoire est un défi indéniable. Vous y avez aussi fait allusion, je crois.

Le SCRS se rend régulièrement dans la région. Nous recueillons régulièrement des informations sur les menaces à la sécurité du Canada. Nous menons régulièrement des enquêtes dans l'Arctique et en dehors de l'Arctique parce que les enquêtes sur les menaces qui planent sur cette région ne doivent pas forcément être menées sur place. Le service se penche sur ces menaces et recueille régulièrement des informations qui s'y rattachent.

Je pense qu'une partie de votre question portait sur les méthodes que nous employons pour évaluer et mesurer notre succès. Une de nos priorités au cours des deux dernières années était de renforcer la collaboration. Les modifications législatives qui ont été apportées il y a environ deux ans nous permettent d'élargir la communication d'informations à des partenaires autres que ceux du gouvernement fédéral, tels que les gouvernements territoriaux, les collectivités locales et les partenaires autochtones.

Nous atteignons ainsi deux objectifs. Le premier est de s'assurer que ces partenaires possèdent toutes les informations pertinentes liées à la menace que nous pouvons leur transmettre pour les aider à bâtir leur résilience et à se protéger contre la menace. Le second est de faire en sorte que ces partenaires soient nos yeux et nos oreilles dans la région et qu'ils nous fournissent des informations. Notre succès est mesurable lorsque nous voyons ces partenaires nous transmettre, de leur propre initiative, des informations préoccupantes concernant le comportement et les activités d'acteurs liés à la menace. Je dirais que cette collaboration dénote un progrès.

Ziad Aboultaif: Notre partenariat avec les États-Unis est du même type. Quel est le degré de collaboration avec ce pays comparativement à ce qu'il était avant que le président Trump ne prenne le pouvoir il y a un an?

Le président: Je vous demanderais de fournir une réponse courte, si possible, parce que le temps est écoulé.

Paul Lynd: Vous avez raison de dire que les États-Unis sont encore des partenaires. Ils le sont depuis des décennies. Malgré certains comportements imprévisibles sur le plan politique en ce moment, nos services de renseignement respectifs travaillent encore de concert et en étroite collaboration. Les deux parties ont tout intérêt à ce que cela se poursuive.

Le président: Merci beaucoup.

Je cède la parole à M. Guilbeault.

Vous avez six minutes.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault (Laurier—Sainte-Marie, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup, messieurs Lynd et Ouellette. Nous sommes très heureux que vous soyez parmi nous.

Monsieur Lynd, dans votre présentation, vous avez dit que le Service canadien du renseignement de sécurité n'avait pas participé à l'étude du Comité qui a été menée en 2019. Vous en faites partie maintenant.

Vous en avez parlé un petit peu, mais j'aimerais que vous nous parliez un peu plus des changements concernant les menaces observées dans l'Arctique au cours des dernières années, et particulièrement au cours des derniers mois.

● (1610)

[Traduction]

Paul Lynd: Merci de la question. Vous voulez savoir essentiellement quels sont les changements survenus depuis l'étude de 2019.

Notre plus grande préoccupation concernant la menace dans l'Arctique touche à la sécurité économique. Cette menace se traduit par des activités d'ingérence étrangère dans le secteur économique. Des tentatives de nature clandestine ou trompeuse sont faites pour manipuler les politiques économiques canadiennes de même que pour perturber et contrôler les processus décisionnels économiques ou s'y ingérer. Voilà où nous constatons une augmentation d'au moins une de nos préoccupations; les activités liées à la menace touchent à la sécurité économique.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Tout à l'heure, dans une réponse aux questions de M. Aboultaif, vous avez fait allusion à la collaboration avec d'autres ministères du gouvernement fédéral, notamment le ministère de la Défense nationale. Vous n'avez pas parlé de Ressources naturelles Canada, mais je pense que vous y avez fait allusion sans le nommer.

Pouvez-vous préciser le type de collaboration que nos services de renseignement ont avec différents ministères du gouvernement fédéral sur la question du renseignement et de la sécurité?

[Traduction]

Paul Lynd: Oui. Merci de la question.

La stratégie de protection de l'Arctique est pangouvernementale. Nous collaborons avec plusieurs autres ministères — y compris tous les ministères qui mènent des activités dans la région — afin d'échanger des informations sur la menace que j'ai mentionnées tout à l'heure. Nous essayons de bâtir une résilience dans les collectivités locales, mais aussi de transmettre notre connaissance et notre compréhension de la menace avec le plus de partenaires fédéraux possible et de trouver des moyens de soutenir et de renforcer le mandat des uns des autres.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Vous avez également parlé à plusieurs reprises de la collaboration avec l'industrie, avec les communautés autochtones et avec les gouvernements locaux. Sans entrer dans les détails qui relèvent du secret, pouvez-vous nous donner un exemple de la façon dont cette collaboration se fait avec ces différentes entités? Je pense notamment aux gardiens de la nature, aux Rangers, qui occupent le territoire là où c'est plus difficile pour nous de le faire. Pouvez-vous nous donner quelques exemples de cette collaboration?

[Traduction]

Paul Lynd: Un exemple de ce que nous faisons est d'échanger des informations avec les personnes qui exploitent des infrastructures essentielles dans le Nord et dans l'Arctique afin de les renseigner sur la menace, sur les moyens de se protéger et d'accroître leur résilience contre ces menaces. Nous nous assurons aussi que les canaux de communication sont assez ouverts et solides pour leur permettre de nous transmettre leurs préoccupations et leurs observations.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Ça implique, par exemple, qu'ils peuvent communiquer avec vous et que vous allez également communiquer avec eux à certains moments lorsque vous déterminez qu'il y a une menace potentielle.

[Traduction]

Paul Lynd: C'est le cas. Nous avons en place un canal de communication. Notre objectif est de faire en sorte que les personnes concernées soient au courant des menaces qui pèsent sur elles et de leur donner des conseils ou des informations qui les aideront à mieux se protéger et à atténuer les menaces.

[Français]

René Ouellette (directeur général, Service canadien du renseignement de sécurité): J'aimerais ajouter quelque chose au sujet des tendances.

De façon traditionnelle, nos partenaires dans le Nord et dans l'Arctique étaient plutôt nos partenaires fédéraux, car la menace était principalement dirigée vers nos partenaires principaux. Nos conseils étaient donc donnés à ces ministères.

Comme mon collègue le mentionne, maintenant, les menaces pèsent plutôt sur d'autres paliers de gouvernement, sur d'autres secteurs, notamment le secteur de la recherche et le secteur privé. Ça nous force donc à avoir un plus grand éventail de partenaires pour pouvoir donner de l'information à ceux ou celles qui ont l'autorité de prendre des décisions afin de se protéger contre ces menaces.

• (1615)

L'hon. Steven Guilbeault: J'aimerais poser une dernière question, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Oui.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: J'imagine que l'une des menaces qui sont en augmentation est celle de type cybersécurité, c'est-à-dire les cybermenaces. Y a-t-il des façons de travailler avec nos partenaires, notamment avec les gouvernements locaux et les communautés, pour les préparer à faire face à ces menaces?

[Traduction]

Paul Lynd: Une des façons de le faire est de développer la résilience dont je parlais et de tenir les personnes concernées au courant de la menace. D'autres organismes gouvernementaux qui possèdent cette expertise — le Centre canadien pour la cybersécurité du Centre de la sécurité des télécommunications, par exemple — s'assurent eux aussi que les responsables des infrastructures locales et les partenaires en question savent à qui s'adresser et où obtenir les informations sur les menaces. Ils assurent la liaison entre les autres ministères du gouvernement fédéral et les personnes visées par la menace.

Le président: Merci beaucoup.

Je cède la parole à M. Brunelle-Duceppe.

Vous avez six minutes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Messieurs Lynd et Ouellette, je vous souhaite la bienvenue au Comité. Je vous remercie de votre présence.

Nous avons entendu le discours de Donald Trump sur le Groenland, un discours axé principalement sur la menace militaire chinoise. Lorsqu'on parle du Groenland et de l'Arctique, certains experts nous disent qu'on fait fausse route en se concentrant uniquement sur la menace militaire chinoise. Le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité, Daniel Rogers, a déclaré que des pays non arctiques, comme la République populaire de Chine, cherchaient à s'implanter dans la région à des fins stratégiques et économiques.

J'aimerais que vous nous parliez des défis réels que posent les visées de la Chine pour ce qui est de l'Arctique.

Le défi ne se trouve-t-il pas plus dans les zones grises, comme la collecte de données et l'utilisation potentielle de ces données qui sont recueillies?

[Traduction]

Paul Lynd: La menace dont nous parlons comporte plusieurs facettes. Nos préoccupations ne se limitent pas à la collecte de données et à l'utilisation qui en est faite. Certaines de nos préoccupations, comme je l'ai déjà mentionné, touchent à la sécurité économique et aux investissements étrangers abusifs, qui sont faits au moyen d'activités de nature clandestine et trompeuse.

Vous avez mentionné la Chine. Ce pays se livre à une concurrence stratégique afin de contrôler les minéraux critiques et les chaînes d'approvisionnement. Certaines sources indiquent que la Chine contrôlerait une proportion des minéraux critiques variant entre 60 et 90 % selon la méthode employée pour mesurer la quantité de minéraux critiques.

Ce qui nous préoccupe, ce sont les pratiques d'investissement ou les activités économiques clandestines ou trompeuses dans certains secteurs du marché de la région arctique. Le rôle du SCRS est de mener des enquêtes et de recueillir des informations sur ces pratiques de même que de conseiller le gouvernement sur les risques et les menaces au titre de la Loi sur Investissement Canada. Cette loi est un outil très puissant qui nous permet de fournir au gouvernement des avis et des recommandations sur la sécurité qui l'aideront à prendre des décisions éclairées à propos des investissements préoccupants.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Des experts affirment aussi que, lorsque des États souhaitent travailler avec la Chine sur des infrastructures essentielles, ça crée une certaine vulnérabilité.

Quand la Chine développe des relations dans le domaine des infrastructures portuaires, aéroportuaires et énergétiques, ça lui donne des leviers qu'elle peut actionner lorsqu'il y a soudainement des conflits économiques ou politiques.

Comment voyez-vous le récent réchauffement diplomatique et les récentes ententes commerciales entre le Canada et la Chine, si on tient compte de ce que je viens de dire en préambule et si on y accorde de la légitimité?

[Traduction]

Paul Lynd: Le risque zéro n'existe pas. Là est le problème. La base de la gestion des risques, que bon nombre d'entre vous connaissent, est d'examiner la situation, de déterminer ou d'évaluer le risque et de prendre le plus de mesures d'atténuation possible. Il reste ensuite le risque résiduel, qu'il faut accepter, transférer ailleurs ou atténuer.

Le service a comme rôle de mener des enquêtes sur toute menace à la sécurité nationale et d'en informer le gouvernement. Les informations fournies par le service font partie des nombreuses contributions que le gouvernement doit analyser et comparer afin de prendre des décisions éclairées.

À propos du récent arrangement commercial avec la Chine, le SCRS continuera de faire part au gouvernement des choses à prendre en considération touchant la sécurité économique et à lui fournir des conseils sur la sécurité nationale. Le gouvernement pourra ensuite soupeser les différentes informations qui lui seront soumises afin de prendre des décisions éclairées.

• (1620)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur Ouellette, vous avez parlé plus tôt du fait que vous avez de plus en plus de communications avec d'autres paliers de gouvernement, parce que la situation l'exige.

Est-ce que vous avez senti qu'il y a eu des tentatives d'influence de la part d'États hostiles auprès d'acteurs politiques locaux ou même d'acteurs économiques locaux?

René Ouellette: Nous percevons effectivement, de temps en temps, des efforts de la part de certains pays étrangers qui mènent des campagnes de désinformation pour essayer de diviser la population à propos du gouvernement fédéral.

Tout le monde s'entend sur le fait qu'il y a de l'histoire entre la Couronne et les populations autochtones dans le Nord. C'est une histoire complexe, et nous travaillons de près avec nos partenaires autochtones du Nord pour essayer de mitiger les efforts de gouvernements étrangers hostiles qui essaient de rompre la confiance dans le travail que nous avons fait récemment.

Alexis Brunelle-Duceppe: Si je comprends bien, il y a un risque d'utilisation à mauvais escient d'une histoire qui a été horrible, mais qui est en train de se réparer.

J'ai une autre question, mais vous n'êtes pas obligé d'y répondre: avez-vous vu des tentatives de cartographie d'infrastructures essentielles sur notre territoire, dans l'Arctique, par des gouvernements hostiles?

[Traduction]

Paul Lynd: Sans entrer dans les détails, si nous étions mis au courant de tentatives de cette nature, nous y consacrerions de l'attention et des efforts et nous mènerions une enquête.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons à la deuxième série de questions.

Monsieur Majumdar, bienvenue au Comité.

Vous avez cinq minutes.

Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC): Merci, monsieur le président.

J'ai beaucoup de questions à poser. Je demanderais dans la mesure du possible d'y répondre par oui ou par non, mais je comprends qu'il faut parfois apporter des nuances.

Je vais commencer par vous demander si la Chine est selon vous la principale menace à la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

Paul Lynd: Oui. Je dirais que c'est la principale menace.

Shuvaloy Majumdar: Qu'en est-il des espaces aérien et sous-marin? Les acteurs étrangers représentent-ils des menaces importantes dans ces domaines également?

Paul Lynd: Je pense que les acteurs étrangers peuvent également constituer des menaces importantes à cet égard. Je ne suis pas suffisamment informé pour être un expert dans ces domaines, mais c'est certainement des domaines sur lesquels le SCRS ferait enquête.

Shuvaloy Majumdar: Le SCRS a-t-il repéré des tentatives de la Chine ou de la Russie de cartographier ou de prospecter des régions sous-marines canadiennes ou d'y accéder?

Paul Lynd: Je n'ai pas cette information en ce moment. Je ne suis pas en mesure de donner une réponse éclairée.

Shuvaloy Majumdar: Savez-vous si la Chine ou la Russie déploient des efforts continus pour recueillir des renseignements sur la région arctique du Canada?

Paul Lynd: Oui.

Shuvaloy Majumdar: L'espace aérien du Canada dans l'Arctique est-il entièrement protégé contre les incursions ou les activités de surveillance étrangères?

Paul Lynd: Encore une fois, c'est une question qui ne relève pas du mandat du SCRS. Je ne suis pas en mesure de fournir une réponse éclairée.

Shuvaloy Majumdar: À votre connaissance, des avions étrangers ont-ils fait des incursions ou mené des activités de surveillance dans la région arctique du Canada?

Paul Lynd: Encore une fois, je suis désolé, mais je ne suis pas en mesure de répondre de manière éclairée. Je ne le sais pas.

Shuvaloy Majumdar: Qu'en est-il des drones satellites ou des systèmes sans pilote qui sont actuellement déployés par des acteurs étrangers dans l'Arctique? Est-ce que cela a déjà fait partie de l'analyse des menaces que vous effectuez?

Paul Lynd: Oui, cela ferait partie de l'analyse des menaces. Nous examinerions cela.

Shuvaloy Majumdar: Savez-vous si cela se produit dans l'Arctique?

Paul Lynd: Je ne suis malheureusement pas en mesure d'entrer dans les détails pour l'instant. Je suis désolé, mais je ne peux pas fournir une réponse éclairée à cette question.

Shuvaloy Majumdar: La Chine ou la Russie se sont-elles engagées dans des activités qui minent la souveraineté canadienne dans l'Arctique?

Paul Lynd: Oui, la Chine et la Russie se sont engagées dans ces activités.

Shuvaloy Majumdar: À votre connaissance, y a-t-il des activités chinoises ou russes dans l'Arctique qui ne sont pas immédiatement apparentes ou déclarées publiquement?

Paul Lynd: Je crois que des activités s'y poursuivent en permanence et, oui, je dirais que certaines ne sont pas entièrement rendues publiques en ce moment.

Shuvaloy Majumdar: Vous avez dit que l'une des principales menaces à la sécurité économique consiste pour la Chine à affaiblir la souveraineté et les avantages du Canada et à compromettre sa propriété intellectuelle. Les acteurs étrangers utilisent-ils des plateformes commerciales, scientifiques ou de recherche pour dissimuler des opérations stratégiques dans l'Arctique?

• (1625)

Paul Lynd: Je pense que tous ces vecteurs sont une possibilité à prendre en considération, et le SCRS voudrait enquêter sur la possibilité qu'ils soient utilisés de la manière que vous avez décrite.

Shuvaloy Majumdar: Y a-t-il des activités dans l'Arctique qui sont menées de manière à éviter qu'elles soient clairement attribuées à la Chine ou à la Russie?

Paul Lynd: Les activités clandestines, trompeuses et conçues pour cacher le véritable lien avec l'acteur étatique hostile sont l'épine dorsale même de l'ingérence étrangère.

Shuvaloy Majumdar: Selon votre analyse de la situation, y a-t-il des lacunes dans les capacités de surveillance du Canada qui pourraient faire en sorte que des activités étrangères secrètes ne soient pas détectées?

Paul Lynd: Il est difficile de répondre à cette question sous l'angle que vous l'avez posée, soit la détection d'activités secrètes. Comme je l'ai mentionné, le SCRS enquête constamment sur les menaces à la sécurité du Canada dans l'Arctique et dans tout le pays. Au sujet des lacunes, il est difficile de répondre à cette question, car nous sommes au fait de ce que nous pouvons détecter. Nous ne sommes pas toujours au fait de ce qui passe sous notre radar.

Shuvaloy Majumdar: D'après les renseignements que vous pouvez tirer de vos propres analyses et obtenir du gouvernement, de vos collègues dans d'autres organismes et de vos partenaires — le Groupe des cinq et d'autres —, y a-t-il des lacunes dans la stratégie de dissuasion du Canada pour l'Arctique qui sont exploitées directement et de manière disproportionnée par la Russie ou par la Chine?

Paul Lynd: Je suis désolé. C'est une question à laquelle il est difficile de répondre, parce que je ne suis pas au courant de lacunes précises que je pourrais utiliser comme exemple. Je dirais qu'il est fort probable que notre approche comporte différentes lacunes qui sont exploitées par des acteurs étatiques hostiles.

Par exemple, nous avons mentionné la Loi sur Investissement Canada, un outil fantastique. Elle nous permet de fournir des conseils en matière de sécurité au gouvernement afin qu'il puisse prendre des décisions éclairées. Si vous voulez savoir si cette loi et cet outil englobent tout, la réponse est non. C'est donc sans doute possible. Nous savons que des acteurs étatiques hostiles cherchent des moyens d'exploiter ou de contourner des éléments de la Loi sur Investissement Canada pour éviter de déclencher un avis d'investissement.

Le président: Merci.

Nous allons passer à la prochaine intervenante.

Madame Vandenberg, vous avez cinq minutes.

Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup.

Bienvenue au Comité, monsieur Ouellette et monsieur Lynd.

J'aimerais poursuivre sur ce que vous disiez tout à l'heure au sujet de l'échange de renseignements. D'après ce que je comprends, il s'agit d'un échange bidirectionnel. Vous en communiquez aux communautés inuites et des Premières Nations, et elles vous en communiquent également.

Dans quelle mesure mobilisez-vous aussi les chercheurs et les universitaires? Quel rôle vont-ils jouer dans vos réseaux d'information? Je pose la question, car nous avons annoncé hier une nouvelle université inuite.

René Ouellette: Dans une large mesure, notre approche dans l'Arctique et le Nord consiste notamment à discuter non seulement avec ceux qui y vivent, mais aussi avec des spécialistes et des chercheurs. Nous nous concentrons sur divers éléments. Nous discutons avec les administrateurs d'universités et de collèges — ceux qui élaborent des politiques sur les partenariats de recherche —, par exemple, des menaces que pourrait représenter un État hostile qui cherche à établir des partenariats à des fins autres que celles déclarées, et nous discutons aussi avec les chercheurs pour obtenir des renseignements sur l'histoire, la culture et les langues des régions nordiques et arctiques, afin de mieux comprendre la région et de pouvoir leur fournir des renseignements pertinents pour eux.

Anita Vandenberg: Bien sûr, une fois que l'université inuite sera là, ce sera...

René Ouellette: Oui, nous l'attendons avec impatience. Nous rencontrons également des spécialistes. Nous participons à des conférences, à des ateliers et à des discussions de groupe où nous parlons ouvertement avec des personnes qui pourraient participer à la création de ces réseaux.

Anita Vandenberg: Merci.

Nous savons que le ministère de la Défense nationale a déclaré que les changements climatiques constituent une menace pour la sécurité nationale. Nous savons que l'Arctique représente 70 % de notre littoral. Dans quelle mesure considérez-vous les changements climatiques et tous les changements connexes dans le Nord comme une menace à la sécurité?

René Ouellette: Nous sommes conscients des répercussions que les changements climatiques pourraient avoir sur les villes, évidemment, sur les populations, etc.

Pour ce qui est de la menace à la sécurité qu'ils représentent, comme il ne s'agit pas d'une activité d'espionnage ou d'ingérence par un État étranger, nous n'enquêterions pas nécessairement sur cela, mais il est évident que les répercussions des changements climatiques sont importantes, et nous en sommes conscients.

• (1630)

Anita Vandenberg: Bien sûr, avec l'ouverture potentielle de ports et le type d'infrastructures... Cela m'amène en fait à ma prochaine question.

Vous avez parlé des menaces qui pèsent sur les infrastructures essentielles. Au cours de cette étude, nous avons entendu des gens du Nord qui souhaitent qu'on y bâtit plus d'infrastructures, comme des centres de données et peut-être des ports, en raison des températures froides, des terres et de la proximité de l'eau. Si c'est le cas, dans quelle mesure cela accroîtra-t-il les cibles et les menaces sur les infrastructures dans le Nord?

Paul Lynd: Je suis d'accord pour dire que cela... Ces centres de données contribueraient au contexte de la menace. Des acteurs étatiques hostiles les cibleraient, comme ils le feraient pour n'importe quel type d'infrastructure essentielle ou de données.

Nous savons que des acteurs étatiques hostiles s'intéressent aux données personnelles et les recueillent. Certains d'entre eux ont des programmes de mégadonnées très avancés et sophistiqués, et ils recueillent autant de données personnelles que possible, puis ils utilisent l'intelligence artificielle pour les trier et s'en servir dans le but de cibler des personnes d'intérêt. Cela contribuerait certainement au contexte de la menace.

Du point de vue du SCRS, nous avons parlé de l'importance des séances d'information sur la résilience. L'idée serait donc de mobiliser ces centres et de leur fournir toute l'information dont nous disposons sur la menace pour les aider à y résister.

Anita Vandenbeld: C'est la même chose, peu importe l'endroit. Peu importe qu'ils se trouvent dans le Nord ou ailleurs au Canada, la menace serait la même dans toutes les régions.

Paul Lynd: Oui.

Anita Vandenbeld: Dans quelle mesure l'attention et l'intérêt accrus à l'égard du Groenland modifient-ils votre analyse et la façon dont vous envisagez le contexte de la menace?

Paul Lynd: Je dirais que c'est un contexte un peu compliqué. Évidemment, tout le monde veut de la stabilité dans le monde. Je dirais que le SCRS se concentre sur les menaces à la sécurité du Canada, qui sont dirigées contre le Canada ou contre les intérêts canadiens.

En ce qui concerne le Groenland, le premier ministre a dit publiquement que nous soutenons fermement le Danemark et le Groenland et leur droit de déterminer leur propre souveraineté. Le SCRS en est conscient, mais encore une fois, nos efforts sont axés sur les menaces dirigées contre le Canada ou contre les intérêts canadiens.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Brunelle-Duceppe pendant deux minutes et demie.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Monsieur Lynd, vous avez dit plus tôt que la Chine était la menace principale ou, du moins, qu'elle était une des menaces principales pour la sécurité dans l'Arctique. C'est ce que vous avez répondu à mon collègue.

Vous nous avez dit aussi qu'un des dangers était la collecte de données sensibles que la Chine utilise comme arme, si on veut. Or le Canada vient de signer une entente pour faire venir 49 000 voitures électriques hyper intelligentes, et ces voitures seront connectées à des serveurs en Chine.

Comment justifie-t-on une telle entente lorsque le Service canadien du renseignement de sécurité lui-même nous dit, comme vous venez de le faire, que non seulement la Chine est une des menaces principales, sinon la menace principale, dans l'Arctique, mais que, en prime, une des armes qu'elle utilise, si je peux me permettre d'utiliser ce terme...

L'hon. Steven Guilbeault: Monsieur le président, je pense qu'on est loin de l'Arctique.

Alexis Brunelle-Duceppe: Pas du tout.

L'hon. Steven Guilbeault: Je ne pense pas qu'il va y avoir beaucoup de véhicules électriques chinois dans l'Arctique.

Alexis Brunelle-Duceppe: Je pense que je reste dans le sujet. Je parle de l'Arctique et de la menace principale, qui est la Chine.

L'hon. Steven Guilbeault: On parle de voitures qui sont vendues à des milliers de kilomètres au sud.

Alexis Brunelle-Duceppe: Excusez-moi, monsieur...

L'hon. Steven Guilbeault: J'essaie de trouver le lien, monsieur le président. Je ne suis pas sûr de...

[Traduction]

Le président: Nous allons...

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Il y a un lien.

[Traduction]

Le président: Je vais laisser un peu plus de latitude au député, mais il doit en venir au fait.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: J'espère que je n'ai pas perdu de temps de parole. Je vais répondre au rappel au Règlement de M. Guilbeault pour lui faire comprendre ce que je suis en train de faire.

[Traduction]

Le président: Oui.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Nous parlons de menaces principales dans l'Arctique, et on vient de me dire que c'est la Chine.

[Traduction]

Le président: Évitions les débats entre collègues.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: D'accord. Excusez-moi.

[Traduction]

Le président: Reprenons.

Je tiens à assurer au député qu'il n'a pas perdu de secondes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je reprends où j'étais rendu.

Monsieur Lynd, vous venez de nous dire que la menace principale dans l'Arctique, c'est la Chine. On fait entrer des véhicules qui sont connectés à des serveurs en Chine et on nous dit qu'une des armes que la Chine utilise, c'est la collecte de données sensibles.

Comment justifie-t-on une telle entente? Est-ce que ça ne vous met pas un peu sur les nerfs, au Service canadien du renseignement de sécurité, de voir ces véhicules entrer sur le territoire canadien?

• (1635)

[Traduction]

Paul Lynd: Comme je l'ai déjà mentionné, l'un des rôles du SCRS est de conseiller le gouvernement sur toutes les questions de sécurité économique, afin qu'il puisse prendre les décisions les plus éclairées possible. En ce qui concerne l'atténuation des risques, on en arrive à un point où le risque est résiduel, et on décide si on peut l'accepter ou s'il faut l'atténuer encore davantage. C'est une décision qui relève plus des décideurs du gouvernement que de nous.

Le SCRS mène des enquêtes sur la menace et l'activité, fournit des conseils, puis le gouvernement utilise cette information afin de prendre la meilleure décision possible pour la suite des choses.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Nous avons parlé un peu des minéraux critiques. Nous savons que l'Arctique en regorge. Selon vous, est-ce présentement la cible principale non seulement de la Chine, mais aussi de tout État hostile qui minerait la sécurité du territoire arctique, qui est sous la souveraineté du Canada?

[Traduction]

Paul Lynd: Je dirais que c'est un facteur important que nous devons prendre en considération et garder à l'esprit en ce qui concerne la sécurité du Canada dans l'Arctique. Nous avons besoin d'investissements. Je suis sûr que le Comité a beaucoup entendu parler des infrastructures et du désir qu'on procède à des investissements dans cette région.

Du point de vue du SCRS, encore une fois, nous menons des enquêtes, nous cernons les menaces, nous conseillons le gouvernement, puis les décideurs utilisent ces renseignements afin de prendre la meilleure décision possible pour la suite des choses.

Le président: Merci beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole à Mme Kramp-Neuman.

Vous avez cinq minutes.

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Merci, monsieur le président.

Vous avez mentionné précédemment que la Russie n'est pas une menace militaire aussi importante que d'autres acteurs.

À part la Chine, qui sont ces autres acteurs?

Paul Lynd: Malheureusement, je ne peux pas entrer dans les détails.

Je ne veux pas donner l'impression que la Russie n'est pas une menace. Je dirai simplement que les préoccupations au sujet de la Russie sont davantage d'ordre militaire qu'économique.

Shelby Kramp-Neuman: D'accord.

Je vais me baser sur ma récente visite au Groenland, mes nombreuses conversations avec des partenaires de l'Arctique et mon expérience avec le centre de commandement interarmées de l'Arctique pour vous poser la question suivante: le SCRS est-il conscient et s'inquiète-t-il du message que le fait de travailler avec des régimes autoritaires comme la Chine, les Émirats arabes unis et le Qatar envoie à nos partenaires en matière de sécurité, en particulier à nos alliés du Groupe des cinq?

La perception qu'ils ont de cette collaboration pourrait-elle influencer sur l'échange de renseignements, la confiance et la coopération?

Paul Lynd: Nous travaillons en étroite collaboration avec divers partenaires internationaux. Nous avons de solides politiques en matière d'échange de renseignements qui respectent toutes nos obligations internationales.

Du point de vue du renseignement, notre priorité demeure les menaces à la sécurité du Canada. C'est l'objet de notre collaboration avec nos partenaires, et nos alliés étrangers ne nous ont pas fait part de problèmes ou d'inquiétudes au sujet du renseignement.

Shelby Kramp-Neuman: Merci.

Les systèmes d'alerte rapide du Canada dans l'Arctique sont-ils entièrement modernisés?

Paul Lynd: Je suis désolé. Je ne crois pas être la personne la mieux placée pour répondre à cette question.

Shelby Kramp-Neuman: D'accord.

Croyez-vous que la stratégie actuelle du Canada pour l'Arctique dissuade les ambitions chinoises et russes?

Paul Lynd: Du point de vue du SCRS, encore une fois, je dirais que toutes nos activités sont totalement arrimées à la politique étrangère et à la stratégie pour l'Arctique.

Pour ce qui est de l'intention et des effets de la stratégie pour l'Arctique, je ne crois pas que le SCRS soit le mieux placé pour répondre à cette question.

Shelby Kramp-Neuman: D'accord.

Le SCRS a-t-il été consulté avant la conclusion de tout accord avec la Chine, en particulier sur les risques pour la sécurité d'une intégration économique plus étroite avec des régimes autoritaires?

Paul Lynd: L'un des rôles du SCRS est de fournir des conseils en matière de sécurité au gouvernement, et il serait donc naturel de le faire. Je ne suis pas au courant de cette question précise. Je ne suis donc pas en mesure de vous donner une réponse appropriée et éclairée.

Shelby Kramp-Neuman: D'accord. Merci.

Y a-t-il un danger que des régimes autoritaires comme la Chine misent sur le sentiment actuel de l'opinion publique sur le différend commercial avec les États-Unis pour blanchir leur image?

Le président: J'encourage la députée à concentrer ses questions sur l'Arctique, parce que les relations commerciales et l'image publique d'un pays particulier ne sont pas ce que nous examinons aujourd'hui.

Revenons à nos moutons.

• (1640)

Shelby Kramp-Neuman: D'accord. Je parlais de la sécurité économique.

Le président: Je vous ai donné une certaine marge de manœuvre. Bien sûr. Allez-y.

Shelby Kramp-Neuman: D'accord. Merci.

Pourriez-vous nous parler des mesures que vous pensez, ou que le SCRS pense, que le gouvernement canadien peut prendre précisément pour protéger notre souveraineté économique dans le Nord?

Paul Lynd: La contribution du SCRS à cet égard, comme je l'ai déjà mentionné, se résume aux enquêtes que nous menons sur les menaces à la sécurité du Canada: l'espionnage, le sabotage et l'ingérence étrangère. Nous transmettons les conclusions de ces enquêtes au gouvernement, mais aussi aux gouvernements territoriaux, aux administrations municipales et aux partenaires locaux.

C'est exactement ce que fait le SCRS pour protéger la souveraineté du Canada et y contribuer. Il s'agit d'accroître la résilience. Il s'agit de diffuser l'information à une plus grande échelle que par le passé, de bâtir et de préserver la confiance et d'aider à renforcer la résilience des collectivités de l'Arctique.

Shelby Kramp-Neuman: Y a-t-il d'autres mesures de protection, plans ou processus actuellement en place pour atténuer les menaces que pourrait présenter une intégration économique plus étroite avec la Chine?

Paul Lynd: Eh bien, le SCRS continuera d'enquêter sur ces menaces lorsqu'elles se présenteront. Notre loi nous permet notamment d'entreprendre des activités de réduction de la menace et d'atténuer les menaces lorsque c'est approprié et possible, et le Service continuera de le faire. Nous continuerons de communiquer l'information sur ces menaces aux collectivités locales et aux gouvernements territoriaux, ce qui contribuera à atténuer la menace.

Shelby Kramp-Neuman: Vous avez parlé précédemment du vol de propriété intellectuelle. Des questions ont été posées sur l'espionnage économique et l'infiltration d'agents de gouvernements et d'institutions commerciales. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Quelles formes les menaces de Pékin et Moscou prennent-elles, en dehors des menaces clairement militaires? Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Paul Lynd: Oui. Ces menaces peuvent prendre de multiples formes.

L'ingérence étrangère en est un bon exemple. Il peut s'agir d'une tentative de manipuler l'opinion publique ou de manipuler, par la coercition ou par du financement occulte, des personnes qui aspirent à une charge plus élevée. Du point de vue de la sécurité économique, il peut s'agir aussi d'investissements qui se font par l'entremise de mandataires ou en utilisant la désinformation ou la coercition économique. C'est la nature clandestine et trompeuse de l'activité qui, en vertu de notre mandat, nous permettrait d'enquêter.

Shelby Kramp-Neuman: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Mona Fortier.

Vous avez cinq minutes.

[Français]

L'hon. Mona Fortier (Ottawa—Vanier—Gloucester, Lib.): Merci, monsieur le président.

Messieurs Lynd et Ouellette, je vous remercie beaucoup d'être ici aujourd'hui pour clarifier certaines questions que nous avons dans le cadre de notre étude, qui porte plus précisément sur l'Arctique.

J'aimerais savoir si vous constatez une augmentation des activités de cyberespionnage ou d'espionnage numérique visant les organisations qui opèrent dans l'Arctique, notamment les gouvernements territoriaux, les communautés autochtones ou les entreprises privées.

[Traduction]

Paul Lynd: Je ne pense pas que nous soyons les mieux placés pour fournir la meilleure réponse. Je pense que le Centre de la sécurité des télécommunications serait mieux placé pour répondre à cette question.

Ce que je peux dire, cependant, c'est que nous sommes très préoccupés par les cyberattaques dans le Nord et les cyberattaques contre le secteur privé et les entités gouvernementales dans cette région.

[Français]

René Ouellette: Si vous me le permettez, j'ajouterais que les piliers de gouvernement autres que le fédéral sont souvent moins protégés. Nous savons donc qu'il y a une vulnérabilité qui n'existe pas du côté du gouvernement fédéral. Cependant, vous mettez le doigt sur le genre de sujet sur lequel nous pouvons approcher des partenaires non traditionnels dans le Nord et dans l'Arctique pour leur offrir de l'information. Ça aide à bâtir un peu la confiance et peut-être à mitiger un peu l'historique, surtout avec des gouvernements autochtones.

● (1645)

L'hon. Mona Fortier: C'est intéressant, parce que nous avons reçu deux premiers ministres territoriaux qui sont venus nous dire qu'ils n'avaient pas toutes les ressources nécessaires. Il est donc important de mentionner que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle pour s'assurer d'avoir cette veille, ces analyses qui peuvent les appuyer eux aussi dans leur mandat. Il en va de même pour les entreprises privées ou même, j'imagine, pour les communautés autochtones.

René Ouellette: Absolument.

L'hon. Mona Fortier: Si je pose cette question, c'est que je cherche aussi à savoir si vous avez les instruments nécessaires ou les outils nécessaires pour pouvoir bien faire votre travail dans le contexte que nous vivons présentement...

[Traduction]

Le président: Je m'excuse de l'interruption. Nous allons arrêter le chronomètre. Nous devons régler le problème d'interprétation, alors nous allons suspendre la séance très brièvement.

● (1645)

(Pause)

● (1645)

Le président: Chers collègues, nous reprenons nos travaux.

Je cède la parole à Mme Fortier. Il vous reste 2 minutes 20 secondes pour poursuivre vos questions.

● (1650)

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Merci, monsieur le président.

Messieurs Lynd et Ouellette, je reviens à ma question, car je cherche à savoir si vous avez tous les outils ou les instruments nécessaires pour pouvoir faire votre travail dans le contexte que nous vivons présentement, alors qu'il y a beaucoup de changements.

Vous parliez de la loi sur l'investissement, qui est un instrument avec lequel vous devez travailler, mais y a-t-il des choses que nous devrions savoir, surtout que l'Arctique a une grande superficie et qu'il y a beaucoup de choses à considérer dans votre milieu de travail? Y a-t-il quelque chose que le Comité devrait savoir?

[Traduction]

Paul Lynd: Oui, nous avons les outils à notre disposition, mais ce n'est pas sans défi. Vous avez mentionné la vaste étendue de la région que nous devons couvrir. Nous envoyons régulièrement des employés dans la région, et nous travaillons avec des partenaires et les cabinets des premiers ministres aussi souvent que possible pour offrir ces séances d'information, mais il y a certainement de nombreux défis. Il y a le coût des déplacements. Nous n'avons pas une présence permanente dans l'Arctique à l'heure actuelle.

Nous sommes absolument déterminés à soutenir les communautés de l'Arctique. Nous examinons sans cesse les options qui s'offrent à nous pour renforcer notre présence dans l'Arctique. C'est l'un des principaux défis. Nous y allons régulièrement et le plus souvent possible. Nous avons progressivement augmenté le nombre de nos voyages dans l'Arctique ces dernières années pour mener à bien ces engagements et pouvoir communiquer les informations que nous avons mentionnées.

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Si je comprends bien, vous ne pouvez pas accorder de contrats à d'autres entreprises pour vous aider dans votre travail. Cette complémentarité doit être très difficile à obtenir.

Lorsque j'étais présidente du Conseil du Trésor, il y avait des choses au sujet desquelles nous pouvions accorder des contrats. Dans ce cas-ci, cependant, j'imagine que vous ne pouvez pas faire ça. Vous devez vraiment conserver les questions à l'intérieur de votre unité.

[Traduction]

Paul Lynd: Nous travaillons étroitement avec d'autres ministères dans l'Arctique. Nous examinons des moyens pour qu'ils nous aident à remplir notre mandat et que nous les aidions à remplir le leur, mais c'est un défi, compte tenu de l'immensité de la région à couvrir.

Nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres ministères également, mais vous avez raison de dire que nous ne pouvons pas sous-traiter cette tâche à personne d'autre. Toutefois, nous faisons appel à nos partenaires pour obtenir leur soutien.

[Français]

L'hon. Mona Fortier: J'aimerais avoir une précision.

Quand vous dites « des gouvernements », voulez-vous dire « avec d'autres pays » ou faites-vous vraiment référence à l'intérieur du gouvernement fédéral, soit le gouvernement du Canada?

[Traduction]

Le président: Répondez très brièvement, car nous avons dépassé le temps imparti.

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Je veux juste être sûre de bien comprendre.

René Ouellette: Nous parlons du gouvernement du Canada, oui.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Nous allons commencer la troisième série de questions avec le député Michael Chong.

Vous disposez de cinq minutes.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins de comparaître.

Monsieur Lynd, dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné la menace croissante d'ingérence étrangère, plus particulièrement dans le secteur économique, par la République populaire de Chine dans l'Arctique.

L'an dernier, le premier ministre a déclaré que la plus grande menace pour la sécurité du Canada est la Chine, et plus particulièrement son ingérence étrangère.

Vous avez dit plus tôt dans votre témoignage que la RPC est un acteur de premier plan. J'aimerais obtenir quelques éclaircissements. Le SCRS estime-t-il que la République populaire de Chine est la principale menace pour la sécurité du Canada, y compris par l'entremise de son ingérence étrangère dans l'Arctique?

Paul Lynd: La RPC figure parmi les principales menaces pour la sécurité du Canada. C'est certainement un acteur qui nous préoccupe pour ses comportements menaçants dans l'Arctique.

L'hon. Michael Chong: D'accord.

Pourriez-vous énumérer les autres acteurs qui présentent une menace pour la sécurité du Canada? Si la RPC en fait partie, quels autres États constituent également une menace importante?

Paul Lynd: Nous en avons mentionné un certain nombre dans notre rapport public l'année dernière. En ce qui concerne l'Arctique, les deux principaux acteurs dont nous parlons le plus souvent sont la RPC et la Russie.

L'hon. Michael Chong: D'accord.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez également dit que vous travailliez avec des États aux vues similaires et contre des acteurs étrangers hostiles. Vous avez ensuite précisé que le service travaillait en étroite collaboration avec vos homologues des services du renseignement américains.

De toute évidence, le président américain tient des propos — des discours politiques, comme vous l'avez dit — qui menacent la souveraineté des États arctiques, y compris le Royaume du Danemark et le Canada.

Ce que je conclus de votre témoignage et de ce que nous observons tous presque tous les jours, c'est que le discours politique ne se répercute pas sur la communauté du renseignement américaine avec laquelle vous travaillez. Est-ce exact?

● (1655)

Paul Lynd: Oui, nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires des services du renseignement dans les domaines où nous avons la même vision.

L'hon. Michael Chong: Autrement dit, vous ne les isolez pas dans la collaboration sur les services du renseignement du Groupe des cinq concernant la sécurité de l'Arctique. Est-ce exact?

Paul Lynd: C'est exact. Nous continuons à travailler en étroite collaboration.

L'hon. Michael Chong: C'est compris. Je vous remercie de cet éclaircissement.

Le directeur du SCRS, Daniel Rogers, a dit que « les États non arctiques, dont la République populaire de Chine, cherchent à établir une présence stratégique et économique dans la région ».

Je pense que nous avons une assez bonne idée de la présence économique qu'ils cherchent à acquérir, mais pourriez-vous parler du type de présence stratégique qu'ils veulent obtenir? Autrement dit, pourriez-vous nous expliquer plus clairement ce qu'est une présence stratégique? De quoi parlons-nous ici? S'agit-il d'infrastructures, d'agents clandestins, d'agents mandataires qui surveillent la région arctique? Que voulons-nous dire lorsque nous affirmons qu'ils cherchent à acquérir une présence stratégique?

Paul Lynd: Cela engloberait tous les aspects que vous venez de mentionner. Sur le plan économique, il s'agit d'investissements dans les minéraux essentiels, d'investissements abusifs sur les marchés et de tentatives de contrôler la chaîne d'approvisionnement, ce qui leur donne également accès à la région et aux infrastructures. Il s'agit d'avoir une présence dans la région.

L'hon. Michael Chong: D'accord.

Pourriez-vous nous parler du type d'infrastructures critiques dans lesquels ils cherchent à s'implanter? De quels types d'infrastructures parlons-nous ici? Il n'y a clairement pas beaucoup d'infrastructures dans cette région. S'agit-il de cyberinfrastructures, d'infrastructures énergétiques, de centrales électriques au diesel ou de pistes d'atterrissage? De quelles infrastructures cherchent-ils à prendre le contrôle?

Paul Lynd: Du point de vue du SCRS, toutes ces préoccupations sont valables. Comme vous l'avez mentionné, il y a un manque d'infrastructure dans l'Arctique et un manque de redondance dans les infrastructures existantes. Il y en a peu.

Les préoccupations du SCRS sont les dépendances, le contrôle et l'accès à ces infrastructures.

Le président: Je vous remercie.

Nous allons maintenant céder la parole à Steven Guilbeault pour cinq minutes.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Je pense que beaucoup de questions ont été posées, mais j'aimerais en poser encore quelques-unes.

Monsieur Lynd, vous avez mentionné que la loi sur l'investissement était l'un des outils avec lesquels vous travaillez.

Je comprends qu'il est délicat pour quelqu'un dans votre rôle de faire des suggestions concernant le gouvernement. Toutefois, nous ne sommes pas le gouvernement. Nous sommes des élus, nous sommes le législatif. Si vous aviez quelques recommandations à faire pour améliorer certains de ces outils, par exemple la loi sur l'investissement, où devrions-nous regarder pour pouvoir apporter des améliorations? J'essaie de ne pas vous mettre dans une boîte. Je ne veux pas vous mettre dans le trouble non plus.

[Traduction]

Paul Lynd: C'est une bonne question.

Je ne suis pas un expert de la Loi sur Investissement Canada, si bien que je ne suis pas le mieux placé pour répondre à cette question. Je suis certain que certaines personnes seraient en mesure, à partir de certaines de nos observations, de cerner les lacunes potentielles et de formuler des recommandations.

Je ne suis malheureusement pas en mesure de le faire.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Ma collègue me dit qu'il faudrait qu'il y ait plus de réunions du Comité sur cette question.

Plusieurs d'entre nous avons posé des questions sur les partenariats avec les communautés et les gouvernements autochtones. Y aurait-il des façons de resserrer les liens et de travailler avec eux pour améliorer leur protection contre les menaces, quel que soit le type de menace? On parle notamment de cybermenaces, de menaces numériques, mais, peu importe leur nature. Auriez-vous des recommandations à nous faire pour pouvoir améliorer la protection de ces entités?

René Ouellette: Une des choses que nous disons au gouvernement sur l'Arctique et le Nord, c'est une vérité dont tout le monde est au courant: les lacunes en matière d'infrastructures posent un risque indirect pour la sécurité nationale. Si les communautés sont vulnérables, si les infrastructures ne sont pas assez avancées, ces communautés voudront peut-être accepter des investissements de l'étranger, ce qui les rendrait encore plus vulnérables.

Nous disons souvent au gouvernement que les lacunes en matière d'infrastructures essentielles et d'infrastructures en général posent un risque indirect pour la sécurité nationale.

• (1700)

L'hon. Steven Guilbeault: Merci. Je n'ai pas d'autres questions.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Nous allons maintenant entendre M. Brunelle-Duceppe.

La parole est à vous pour deux minutes et demie.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Monsieur Lynd, considérant que les menaces dans l'Arctique sont grandissantes, que les actions d'acteurs hostiles sont de plus en plus nombreuses, je veux rebondir sur les questions que Mme Fortier a posées tantôt quant à votre présence.

Vous dites que vous n'avez pas nécessairement de présence permanente. Est-ce en raison d'un manque de financement, d'un manque de ressources, d'un manque de formation? S'il ne s'agit pas d'un manque, n'auriez-vous pas besoin de plus de formation, de plus de ressources, de plus d'argent?

[Traduction]

Paul Lynd: Comme tous les ministères, nous avons dû répartir nos ressources dans tout le pays de manière à maximiser leur incidence. Il y a un problème de ressources à l'heure actuelle.

Nous avons augmenté nos déplacements depuis nos bureaux qui ne sont pas situés dans l'Arctique en envoyant des employés beaucoup plus régulièrement et fréquemment dans la région, aussi souvent que possible. Ils ne se rendent pas seulement dans les capitales des territoires, mais aussi dans les villes de plus petite taille. Le fait de pouvoir avoir une incidence maximale dans tout le pays est lié à l'attribution de nos ressources.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je ne veux pas « faire mon grand talent », comme on dit au Lac-Saint-Jean, mais on parle justement de resserrer les relations avec les communautés.

N'est-ce pas une idée qui pourrait germer que de se dire que c'est peut-être justement à l'intérieur de ces communautés qu'on pourrait trouver des ressources qui, nécessairement, deviendraient permanentes et qui vous aideraient non seulement à être plus présents sur le territoire, mais, en plus, avec des gens qui connaissent parfaitement bien ce territoire?

[Traduction]

Paul Lynd: Je suis tout à fait d'accord. Idéalement, nous aurions des bureaux dans l'Arctique, dans les capitales territoriales. La structure actuelle du service prévoit des bureaux dans toutes les capitales des provinces. Il y en a partout, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard. Idéalement, nous aurions une structure semblable dans l'Arctique.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: On viendrait ainsi combler deux lacunes, c'est-à-dire la présence permanente du Service canadien du renseignement de sécurité sur place, ainsi que la relation avec les communautés, si des personnes issues de ces communautés travaillent de façon permanente pour le Service canadien du renseignement de sécurité. C'est ce que je comprends.

[Traduction]

Paul Lynd: Oui. Merci.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci. Je n'ai pas d'autres questions.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Nous allons maintenant céder la parole au député Michael Chong pour cinq minutes, je vous prie.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président.

De toute évidence, le Canada participe depuis des décennies à l'échange de renseignements et à la collaboration en tant que membre du Groupe des cinq, dont deux membres sont clairement des États arctiques. Récemment, d'autres États arctiques ont manifestement été menacés par l'intensification des activités de pays comme la RPC et la Fédération de Russie dans ce domaine.

Je remarque que le gouvernement du Canada a signalé qu'il allait nouer des partenariats en matière d'affaires étrangères et de sécurité avec d'autres États arctiques qui ne font pas partie du Groupe des cinq, comme la Finlande, par exemple. Pouvez-vous nous dire si ces partenariats en matière de sécurité récemment annoncés ont des répercussions sur le SCRS? Pouvez-vous nous dire si le SCRS collabore et échange des renseignements plus activement avec des États comme la Finlande, la Norvège, la Suède et d'autres pays arctiques qui ne font pas partie du Groupe des cinq?

Paul Lynd: La réponse est oui. Sans entrer dans les détails concernant des pays et des organismes précis, je peux vous dire que le SCRS renforce ses partenariats et ses relations avec d'autres pays, en particulier en ce qui concerne l'Arctique. Nous améliorons notre échange de renseignements, notre approche visant à assurer la sécurité mutuelle des enjeux concernant l'Arctique. Oui, le SCRS a mené des travaux et a réalisé des progrès en ce qui a trait à ces engagements internationaux que vous avez mentionnés.

• (1705)

L'hon. Michael Chong: Autrement dit, c'est le fruit de partenariats en matière de sécurité que le gouvernement a annoncés au cours des deux dernières années.

Paul Lynd: Ces partenariats ont toujours existé, et nous avons toujours échangé des renseignements avec nos partenaires. Toutefois, nous avons examiné des façons de continuer à améliorer et à faire progresser stratégiquement certains de ces partenariats.

L'hon. Michael Chong: Autrement dit, vous avez cherché des moyens d'intensifier la collaboration et l'échange de renseignements. Je comprends. Merci. Je vous suis reconnaissant de cet éclaircissement.

J'ai une question concernant les activités à double usage, telles que la recherche, qui sont menées par des acteurs étatiques malveillants dans l'Arctique canadien. Pouvez-vous nous parler un peu des types, de la nature et de la forme de ces activités à double usage menées par des acteurs étatiques malveillants dans la région de l'Arctique?

René Ouellette: Un exemple évident serait les partenariats de recherche qui pourraient découler des préoccupations liées aux changements climatiques, notamment l'évolution des passages. Une grande partie de ces recherches porterait sur l'installation de capteurs dans la région, par exemple. Ces capteurs recueillent des informations sur divers éléments liés à ces recherches légitimes, mais ils recueillent également des données sur d'autres types de mouvements dans la région qui pourraient être utiles aux capacités militaires et du renseignement d'un pays étranger.

L'hon. Michael Chong: En ce qui concerne les recherches menées dans l'Arctique, plus particulièrement celles financées par les quatre conseils subventionnaires — les trois conseils et la Fondation canadienne pour l'innovation —, je sais qu'il y a plusieurs années, on s'inquiétait que des fonds du gouvernement du Canada étaient versés à des projets de collaboration auxquels participaient des acteurs étatiques malveillants ou leurs mandataires. Le ministre de l'Industrie de l'époque a publié de nouvelles lignes directrices, je crois, à l'intention des conseils subventionnaires pour veiller à ce que ces fonds ne soient pas versés à ces partenariats.

Le financement de la recherche, liée aux changements climatiques dans l'Arctique canadien notamment, reste-t-il une préoccupation pour le service, ou ce problème a-t-il été en grande partie réglé grâce aux mesures prises par le ministre de l'Industrie de l'époque?

René Ouellette: Cela reste évidemment une préoccupation, mais les mesures stratégiques et juridiques adoptées en réponse au problème que nous avons relevées dans le cadre de 2020... De nombreux investissements ont été réalisés au sein du gouvernement et des établissements de recherche pour leur permettre de tirer parti de leur expertise en matière de sécurité de la recherche. Nous sommes étroitement liés à ces entités pour continuer d'échanger des renseignements sur la nature de la menace, telle qu'on l'a mentionné ici.

L'hon. Michael Chong: Je sais que, dans le dernier budget du gouvernement Trudeau, le SCRS a alloué des ressources pour embaucher, si je me souviens bien, des centaines de nouveaux agents, dans la région du Grand Toronto plus particulièrement, pour lutter contre les activités de menace d'ingérence étrangère dans cette région.

Le SCRS augmente-t-il ses ressources dans le Nord également?

Paul Lynd: Comme je l'ai mentionné, il y a des considérations liées aux ressources afin de pouvoir augmenter les ressources dans le Nord, et nous ne disposons pas de financement précis pour le faire.

L'hon. Michael Chong: S'agit-il d'une demande du SCRS par l'entremise du processus budgétaire?

Paul Lynd: Est-ce une demande du SCRS à l'heure actuelle? Je suis désolé, mais je ne suis pas en mesure de répondre à la question.

Le président: Je vous remercie. Nous avons dépassé le temps imparti.

Je vous remercie, messieurs, de votre comparution et de votre témoignage devant ce comité aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Nous allons maintenant suspendre brièvement la réunion pour nous préparer à la dernière partie...

L'hon. Michael Chong: Monsieur le président, avant de suspendre les travaux... J'imagine que nous allons passer à huis clos.

Le président: Il y a un autre membre.

L'hon. Michael Chong: D'accord.

Le président: Nous allons céder la parole à la députée Fancy.

Vous disposez de cinq minutes, puis nous suspendrons la séance.

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Merci aux témoins d'aujourd'hui.

J'ai quelques questions rapides à propos des lacunes en matière de renseignement et, dans la perspective d'une future mesure législative, du rôle que le SCRS jouera pour nous aider à combler ces lacunes.

En ce qui concerne les lacunes en matière de renseignement, quels autres détails pourriez-vous fournir au Comité à propos de la nature multidimensionnelle des menaces pour la sécurité dans l'Arctique en général?

• (1710)

René Ouellette: Pouvez-vous répéter la question?

Jessica Fancy: Nous aimerions avoir plus de détails sur certains des sujets dont nous avons parlé aujourd'hui, notamment la nature multidimensionnelle de la sécurité dans l'Arctique et les lacunes en matière de renseignements qui existent à l'heure actuelle.

René Ouellette: Je pense qu'il est juste de dire que le service croit qu'il dispose de la plupart des pouvoirs dont il a besoin, plus précisément en ce qui concerne l'Arctique.

Nous sommes très heureux d'être ici pour nous entretenir avec ce comité et mettre en lumière les menaces et les enjeux qui sont présents dans la région.

Pour revenir aux questions auxquelles nous avons répondu, le simple fait d'évoquer les préoccupations en matière d'infrastructures et les préoccupations socioéconomiques soulevées à cet égard contribuerait certainement à atténuer les menaces pour la sécurité nationale auxquelles la région est confrontée.

Jessica Fancy: Outre ces lacunes en matière d'infrastructure, de quels autres outils clés — et les mesures législatives peuvent en faire partie — le SCRS a-t-il besoin, selon vous, pour contribuer à renforcer la résilience nationale dans l'Arctique?

Paul Lynd: L'un des outils clés est la modification à la Loi sur le SCRS qui a été apportée il y a quelques années, qui nous permet de communiquer des renseignements. Nous appelons cela des séances d'information sur la résilience. Le fait que nous puissions désormais

communiquer les conclusions de nos enquêtes, les menaces, à un plus grand nombre de partenaires, et pas seulement à de petits groupes au sein du gouvernement fédéral, est un outil formidable pour le service.

Jessica Fancy: Y a-t-il d'autres outils ou pouvoirs que nous devrions, selon vous, intégrer dans notre loi pour vous aider à accomplir votre travail? Je vous permets de faire la liste de vos souhaits.

Paul Lynd: À l'heure actuelle, je crois que nous disposons des outils nécessaires pour pouvoir faire notre travail, enquêter sur ces menaces et communiquer ces renseignements.

Jessica Fancy: Mon collègue, M. Chong, a parlé des alliés et des partenariats.

Notre ministre des Affaires étrangères a rencontré récemment le secrétaire général de l'OTAN. En ce qui concerne nos partenariats, quel rôle estimez-vous que le SCRS doit jouer pour contribuer à ces partenariats alliés alors que nous les renforçons en raison des menaces qui pèsent sur l'Arctique?

Paul Lynd: Je dirais que ces partenariats sont extrêmement importants car ils nous permettent de communiquer des renseignements sur une menace selon nos différents points de vue. Ils nous permettent d'examiner des occasions de travailler ensemble pour lutter contre une menace, où nous pouvons atténuer conjointement une menace. Nous pouvons échanger des possibilités de formation et des discussions à propos de différentes capacités que nous pourrions intensifier ou utiliser pour nous soutenir mutuellement dans la lutte contre ces menaces dans l'Arctique.

Jessica Fancy: Merci.

Pour conclure, quel rôle estimez-vous que les alliés de l'OTAN doivent jouer pour sensibiliser le Canada aux menaces dans l'Arctique?

Paul Lynd: Ma question sera semblable à la précédente. Je pense que le rôle que jouent ces alliés pourrait également nous aider à communiquer des renseignements sur les menaces et à chercher des occasions de travailler ensemble pour lutter contre certaines de ces menaces.

Comme je l'ai mentionné, toutes les menaces qui pèsent sur l'Arctique ne se produisent pas dans l'Arctique; certaines d'entre elles se produisent en dehors de l'Arctique. Ces alliés pourraient nous être très utiles et nous aider à lutter contre ces menaces sans nécessairement devoir le faire dans l'Arctique.

Jessica Fancy: Merci.

René Ouellette: Puis-je clarifier un point que j'ai soulevé plus tôt, lorsque vous m'avez interrogé au sujet des pouvoirs? Je ne voudrais pas donner l'impression que la Loi sur le SCRS ne peut pas être modernisée. Je pense que nous pouvons tous convenir qu'elle peut l'être. Je pense que ce nous essayions de faire valoir, c'est que la modernisation de la Loi sur le SCRS s'appliquerait de la même manière à l'Arctique qu'à n'importe quel autre endroit.

Ce sont des pouvoirs régionaux agnostiques qui, selon nous, pourraient être modernisés, et nous fournirons également des conseils au gouvernement sur ces mesures.

Jessica Fancy: Merveilleux.

C'est tout ce que j'avais à dire.

Le président: Merci, députée Fancy.

Merci, messieurs, de comparaître devant le Comité et de votre témoignage.

L'hon. Michael Chong: Très brièvement, j'ai un rappel au Règlement, monsieur le président.

Comme vous le savez, le Comité a reçu une communication de la RPC datée du 26 janvier dans laquelle on lui demande d'envoyer une invitation officielle au Comité permanent des affaires étrangères du Congrès national du peuple à venir au Canada et à être reçue par nous. Notre sous-comité a proposé, et j'approuve l'idée, que le président réponde et demande des éclaircissements sur le maintien des sanctions à l'encontre du Sous-comité des droits internationaux de la personne et à mon égard.

Si les membres du Comité sont d'accord, monsieur le président, je demande qu'on procède ainsi.

• (1715)

Le président: Les membres ont-ils des observations à faire concernant cette intervention?

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Ça a été difficile pour les interprètes de traduire ce que M. Chong vient de dire, mais je pense que j'ai compris l'essentiel. Ce que j'ai compris, c'est qu'on parlait...

L'hon. Mona Fortier: On parlait de la lettre.

Alexis Brunelle-Duceppe: ... du comité des Affaires étrangères de la République populaire de Chine. Est-ce bien ça?

L'hon. Michael Chong: Je vais répéter ce que j'ai dit.

Le sous-comité a proposé, et je suis d'accord, que le président du Comité envoie une réponse à son homologue de la Chine et demande une clarification à savoir si les sanctions contre le Sous-comité des droits internationaux de la personne et contre moi-même sont maintenues.

J'ai demandé aux membres du Comité s'ils étaient d'accord pour que le président envoie une communication à la Chine pour demander cette clarification.

Alexis Brunelle-Duceppe: Parfait. Merci.

L'hon. Mona Fortier: J'ajouterais que nous avons deux autres membres autour de la table qui sont également pris dans cette situation.

Je pense donc qu'il est important que nous allions de l'avant en ce qui concerne la proposition qui a été discutée au sous-comité, et sur laquelle il y a depuis eu des discussions, afin de nous assurer qu'une lettre est envoyée et qu'elle contient une réponse. Je pense que tout le monde est d'accord sur la réponse. C'est pour soutenir tous ceux et celles qui sont touchés par cette situation.

L'hon. Michael Chong: Oui.

J'ai également demandé que nous le fassions en public, parce que je pense qu'il est important dans une démocratie de nous assurer que nous sommes transparents.

[Traduction]

Anita Vandenbeld: Monsieur le président, bien que trois membres du Comité soient impliqués dans cette affaire, à ma connaissance, d'autres membres du Parlement le sont également. Je dirais que tous les membres du Parlement devraient être concernés, pas seulement les trois membres de ce comité.

Le président: D'accord.

L'hon. Michael Chong: Monsieur le président, si vous le permettez, lorsque vous demandez des éclaircissements à ce sujet, vous devriez utiliser le libellé exact qu'a utilisé le ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine en mars 2021 lorsqu'il a imposé les sanctions. Je pense que ce serait la bonne façon de procéder.

Le président: Mme Vandenbeld est-elle d'accord?

Anita Vandenbeld: Oui.

Le président: Je vous remercie. J'en prends bonne note, tout comme l'accord du Comité.

Encore une fois, messieurs, je vous remercie de comparaître devant le Comité.

Nous allons maintenant suspendre brièvement nos travaux pour nous préparer pour la dernière partie de notre réunion, qui se déroulera à huis clos. Seulement les personnes dûment autorisées pourront rester dans la salle lorsque nous passerons à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>